

BACCALAURÉATS PROFESSIONNELS

ACCUEIL – RELATION CLIENTS – USAGERS
COMMERCE
GESTION - ADMINISTRATION
LOGISTIQUE
TRANSPORT
VENTE
LES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ

Session : 2017

Épreuve d'économie et droit

Durée : 2h30

Coefficient : 1

DOSSIER SUJET

Le sujet comprend deux parties.

Ce dossier comprend 12 pages numérotées de DS 1/12 à DS 12/12.

Les annexes dûment remplies sont à joindre à votre copie.

Les calculatrices ne sont pas admises lors de cette épreuve.

BARÈME

| | |
|--|-------------------|
| PARTIE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE | /12 points |
| PARTIE II : CONDUITE DE L'ÉTUDE | /08 points |
| TOTAL DE L'ÉPREUVE : | /20 points |

| | | | |
|--|--------------|-----------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 1/12 |

LES MALADIES PROFESSIONNELLES DANS L'ENTREPRISE

Vous êtes en Période de Formation en Milieu Professionnel au sein de la Société FM LOGISTIC située à Laudun-L'Ardoise. Elle est spécialisée dans la prestation logistique. Son effectif comprend 150 salariés.

Avant de vous confier diverses activités, M. JEAN, votre tuteur, vous fait part de l'objectif permanent et primordial de l'entreprise : celui de limiter au maximum les risques de maladies et accidents professionnels dans tous les services de FM LOGISTIC.

Il vous propose d'étudier un dossier sur le thème des conséquences des maladies professionnelles.

En tant que futur salarié et contribuable, vous allez réaliser une étude en prenant connaissance des documents suivants :

| | | |
|---------------------|--|--------------------|
| Document 1 | Il y a trop d'arrêts maladie à cause des lombalgies, une campagne est lancée | <i>Page 4</i> |
| Document 2 | En cas d'arrêt de travail pour maladie, quels sont vos droits et obligations ? | <i>Page 5</i> |
| Document 3 | En 2017, les français paieront 1000 milliards d'euros de prélèvements obligatoires | <i>Page 6</i> |
| Document 4 | Maladie longue durée et contrat de travail | <i>Page 7</i> |
| Document 5 | Statistiques « accidents du travail » et « maladies professionnelles » | <i>Page 8</i> |
| Document 6 | Gestes et postures | <i>Page 9</i> |
| Document 7 | Dessin humoristique : le bien-être au travail | <i>Page 9</i> |
| Annexe A | Fiches d'analyse des documents 1 et 2 | <i>Page 10</i> |
| Annexe B | Fiches d'analyse des documents 3 et 4 | <i>Page 11</i> |
| Annexe C | Fiche d'analyse : document de mon choix | <i>Page 12</i> |

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 2/12 |

PARTIE I : ANALYSE DOCUMENTAIRE

TRAVAIL À FAIRE :

- 1.1. Analyser les documents 1, 2, 3 et 4 en **complétant les tableaux (fiches d'analyse) en annexes A et B (à rendre avec la copie).**
- 1.2. **Sur votre copie**, à l'aide de vos connaissances et des documents :
- Expliquer la phrase soulignée : « Car, ces arrêts plombent le budget annuel de la Sécurité sociale... qui essaie justement de faire des économies » (document 1).
 - Expliquer la phrase soulignée : « À défaut, un reclassement doit lui être proposé » (document 2) ; et donner un exemple de reclassement possible.
 - À l'aide du graphique, commenter l'évolution du taux de prélèvements obligatoires en % du PIB (document 3).
- 1.3. Vous souhaitez enrichir le dossier documentaire de votre tuteur. Vous disposez des documents 5, 6 et 7. **Choisir** celui qui vous semble le plus pertinent. **Justifier votre choix en complétant la fiche d'analyse annexe C.**

PARTIE II : CONDUITE DE L'ÉTUDE

À l'aide de vos **connaissances**, du **travail effectué en première partie** et en veillant à illustrer vos propos avec des **situations vécues** au cours de vos différentes périodes de formation en milieu professionnel et de **vos observations du monde socio-économique**, vous rédigez une étude qui doit permettre de répondre à la problématique suivante :

Les actions mises en œuvre pour limiter les coûts liés aux maladies professionnelles peuvent-elles être efficaces ?

Pour cela, vous structurerez votre étude en respectant les 4 points ci-dessous. Les points 2 et 3 devront faire l'objet d'un **écrit argumenté** de 15 lignes environ chacun.

- 1/ Présenter la problématique et les points à développer.
- 2/ Les maladies professionnelles, conséquences pour l'entreprise et les salariés.
- 3/ Les stratégies proposées par l'État et l'entreprise.
- 4/ Présenter de manière synthétique et justifiée votre position personnelle sur la problématique.

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 3/12 |

| |
|---|
| IL Y A TROP D'ARRÊTS MALADIE À CAUSE DES LOMBALGIES, UNE CAMPAGNE EST LANCÉE |
|---|

Les arrêts liés aux lombalgies représentent 24% du total des indemnités journalières versées chaque année par la Sécu. Soit un total de 3 milliards d'euros.

Chaque année, un Français sur deux souffre de lombalgie, ce mal du bas du dos devenu aujourd'hui véritable enjeu de santé publique. Et un cas de lombalgie sur cinq donne lieu à un arrêt de travail, souligne *Le Parisien*. Pour cibler ces lombalgies et réduire le nombre d'arrêts de travail qui en découlent, l'Assurance maladie lance une campagne de prévention. Car, ces arrêts plombent le budget annuel de la Sécurité sociale... qui essaie justement de faire des économies.

Une pathologie coûteuse pour la Sécu. À cause des lombalgies, 6.700 Français sont arrêtés plus de six mois chaque année. Pour la Sécurité sociale, cela représente 24% du total des indemnités journalières versées sur un an. Soit un total de 3 milliards d'euros...

Éviter que la lombalgie devienne chronique. Pour éviter la chronicisation de la lombalgie, les patients pourront par exemple être dirigés vers des spécialistes, tels des rhumatologues. Car actuellement, "le recours au spécialiste est souvent tardif", observe l'Assurance maladie. Les malades ont tendance à se tourner précocement vers la kinésithérapie (37% des patients en arrêt), au lieu d'aller consulter un rhumatologue par exemple (seuls 15% des patients entre un et trois mois d'arrêt maladie). Enfin, cette campagne de prévention prévoit que les médecins pourront distribuer des recueils synthétisés du "Livre du dos", une étude britannique qui fait référence sur le sujet.

Source : www.europe1.fr - 31/08/2016

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 4/12 |

| |
|---|
| EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL POUR MALADIE, QUELS SONT VOS DROITS ET OBLIGATIONS ? |
|---|

Dès qu'un médecin prescrit un arrêt de travail à un patient, ce dernier a 48 heures à compter de la prescription pour en informer la Sécurité sociale.

Le salarié arrêté pour maladie va percevoir des indemnités journalières (IJSS). Leur versement est subordonné à l'observation des prescriptions du praticien :

- À l'obligation de se soumettre aux contrôles organisés par le service du contrôle médical ;
- Au respect des heures de sorties autorisées par le praticien ;
- À l'absence de toute activité non autorisée ;
- Ne pas quitter son domicile et séjourner en dehors de son département de résidence sans l'accord préalable de sa caisse d'assurance maladie.

Si ces conditions ne sont pas respectées, la caisse peut retenir à titre de pénalité tout ou partie des indemnités journalières dues.

Tout(e) salarié(e) doit passer une visite médicale devant le médecin du travail pour vérifier s'il (elle) est apte à reprendre son emploi. À défaut, un reclassement doit lui être proposé. C'est à l'employeur de prendre l'initiative d'organiser cette visite.

La visite de reprise doit avoir lieu dans un délai de 8 jours à compter de la reprise du travail.

Lorsqu'un salarié est déclaré apte lors de la visite médicale de reprise qui suit son arrêt maladie, il doit reprendre immédiatement son travail. À défaut, l'employeur peut le sanctionner, voire le licencier.

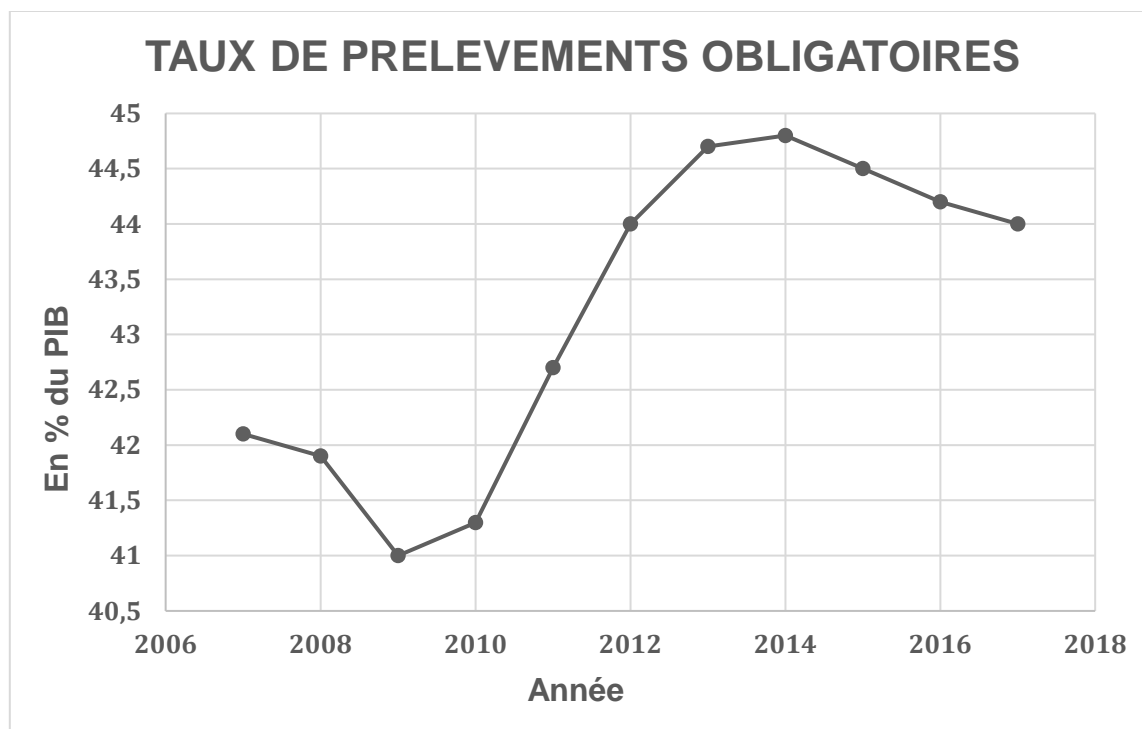
Source : www.editions-tissot.fr - 23/05/2016

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 5/12 |

EN 2017, LES FRANÇAIS PAIERONT 1000 MILLIARDS D'EUROS DE PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES

Impôts, taxes, cotisations versés par les entreprises et les ménages... La facture risque d'être lourde en 2017. Au total, les contribuables devront payer 1009,6 milliards d'euros de prélèvements obligatoires, selon une estimation, réalisée par le ministère des finances et figurant dans un rapport par la rapporteure générale du Budget à l'Assemblée, Valérie Rabault. Une estimation révélée par *Le Parisien*, ce jeudi.

Dans le détail, le rapport parlementaire montre que l'ensemble des prélèvements obligatoires - TVA, impôts sur les sociétés, impôts sur le revenu, cotisations sociales, entre autres - restent particulièrement forts. Résultat, la facture fiscale se sera alourdie de 95 milliards d'euros, durant tout le quinquennat de François Hollande. Soit le même montant que sous Nicolas Sarkozy.



Source : Par Pauline Château, mis à jour le 29/04/2016 - Le Figaro

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 6/12 |

| |
|---|
| MALADIE LONGUE DURÉE ET CONTRAT DE TRAVAIL |
|---|

Un arrêt long représente un volume important de jours d'absence, de trois mois à plusieurs années, ce qui induit des conséquences organisationnelles. « *Dans les TPE-PME, vous n'avez qu'un seul comptable et pas tout un service dédié. S'il est en arrêt prolongé, cela pose un vrai problème à l'entreprise* », observe Laurent Borella, directeur santé chez Malakoff Frédéric. Outre les indemnités journalières prises en charge par la Sécurité sociale, l'employeur est couvert suivant la convention collective de sa branche. « *La souscription à un contrat de prévoyance permet de disposer des fonds nécessaires pour embaucher un remplaçant grâce à l'économie du maintien de salaire conventionnel* », indique Abdelkader Hamida, associé chez Vaughan Avocats, intervenant en droit du travail et en droit de la protection sociale.

Qu'il s'agisse d'un arrêt long ou pas, le contrat de travail est suspendu dès le premier jour de l'arrêt maladie. La rupture du contrat de travail, elle, ne peut intervenir que dans deux cas : lorsque l'absence, répétée ou prolongée, nécessite le remplacement du salarié malade ; et lorsque l'inaptitude à occuper son poste est constatée par le médecin du travail. « *Le plus souvent, un collaborateur qui souffre d'une ALD (Absence Longue Durée) bascule en invalidité, mais celle-ci n'entraîne pas une rupture automatique du contrat de travail. Dans une majorité des cas, malgré une incapacité permanente partielle (IPP), le contrat court jusqu'à la retraite du salarié* », constate Abdelkader Hamida.

Une maladie longue n'implique pas nécessairement que le collaborateur ne reviendra plus. « *Même si, au-delà d'un arrêt de trois mois, le risque d'IPP augmente, le retour doit toujours être anticipé et accompagné* », prévient Laurent Borella. Une absence prolongée peut s'accompagner d'un risque de désocialisation, de dépression, de perte de confiance, aussi il faut aider le collaborateur dans sa démarche de retour à l'emploi. « *Nous proposons, par exemple, le recours à un coach professionnel, avec un parcours personnalisé et une reprise par étape*, note Laurent Borella. *Les entreprises sont en demande de solutions de ce type.* »

Source : Julie Le Bolzer - Les Echos - Le 09/08/2016

| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 7/12 |

STATISTIQUES « ACCIDENTS DU TRAVAIL » ET « MALADIES PROFESSIONNELLES »



Chaque année, les accidents du travail et les maladies professionnelles se traduisent par la perte de 45 millions de journées de travail.

En 2013, on dénombre environ 650 000 accidents du travail avec arrêt et 55 000 maladies professionnelles réglées. (Source : INRS).

Les conséquences humaines, financières et juridiques de ces accidents et maladies sont majeures pour les entreprises et leur personnel.

La prévention des risques professionnels constitue

donc un enjeu crucial et concerne toutes les entreprises quelle que soit leur taille.

Source : www.e-biotechno.fr/statistiques-at-mp

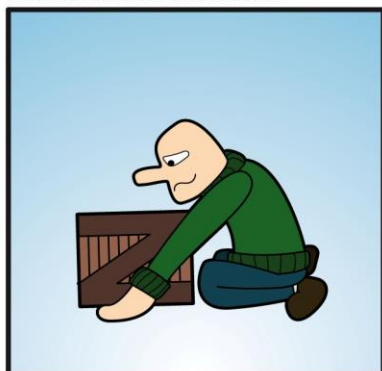
| | | | |
|---|--------------|---------------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 8/12 |

GESTES ET POSTURES

Notre vie professionnelle est faite de gestes et de postures qui reviennent plusieurs fois par jour, qui sollicitent plus ou moins l'organisme, qui impactent plus ou moins durablement la santé. Une formation Gestes et Postures fait prendre conscience des risques, de la réglementation et des solutions qui existent.



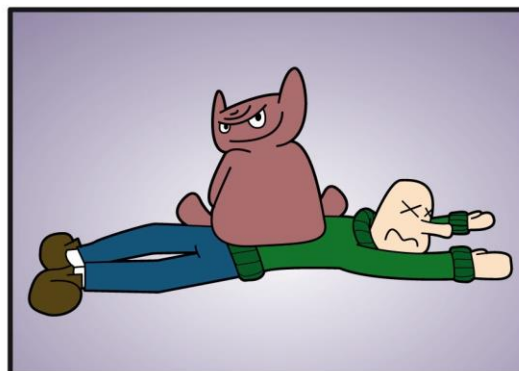
Manutention manuelle



Port de charges lourdes



Déchirure musculaire, TMS, causée par un effort physique trop important



Source : www.evarisk.com

DOCUMENT 7

DESSIN HUMORISTIQUE : LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

" LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL,
AMÉLIORE LA PRODUCTIVITÉ
DE 30% !!! "



Source : blog-management.fr - 15/10/2014

| | | | |
|--|--------------|-----------------|-----------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 9/12 |

ANNEXE A

À compléter et à remettre avec la copie.

| FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 1 | |
|--------------------------------------|--|
| Titre du document | |
| Auteur | |
| Date | |
| Source | |
| Idées et informations principales | |
| FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 2 | |
| Titre du document | |
| Auteur | |
| Date | |
| Source | |
| Idées et informations principales | |

| | | | |
|---|--------------|---------------------|------------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 10/12 |

ANNEXE B
À compléter et à remettre avec la copie.

| FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 3 | |
|--------------------------------------|--|
| Titre du document | |
| Auteur | |
| Date | |
| Source | |
| Idées et informations principales | |
| FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT 4 | |
| Titre du document | |
| Auteur | |
| Date | |
| Source | |
| Idées et informations principales | |

| | | | |
|---|--------------|---------------------|------------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 11/12 |

ANNEXE C

À compléter et à remettre avec la copie.

| FICHE D'ANALYSE DU DOCUMENT DE MON CHOIX N°... | |
|--|--|
| Titre du document | |
| Auteur | |
| Date | |
| Source | |
| Idées et informations principales | |
| Justification argumentée du choix du document | |

| | | | |
|---|--------------|---------------------|------------|
| Baccalauréat Professionnel Secteur Tertiaire | 1709-ECODROI | Session 2017 | DS |
| U11 - Épreuve d'économie et droit | Durée : 2h30 | Coefficient : 1 | Page 12/12 |